CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E43443** **VALABLE JUSQU'AU** **12/12/2026**

ÉDITÉ LE 07/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1967

Forme juridique : SAS

Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC PARIS B 672018918 672018918

Siret : 672 018 918 00025

Code NACE : 4334Z

Numéro caisse de congés payés : 2124074-1-65

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 755074G1247000/001 300132/0

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 755074G1247000/001 300132/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : SOC ROUFFET RAVALEMENT

12 RUE LUCIEN LEUWEN
75020 PARIS

Téléphone : 01 46 36 11 02 **Fax :**

Portable : 0615780327

Responsabilité légale :
ROUFFET FREDERIC DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet :

E-mail : contact@rouffet.fr

Effectif moyen : 31 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 1 577 862 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
6111	Peinture et ravalement (Technicité courante)	29	13/12/2022
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

07/10/2026 11:24

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.